



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

2013-2014

INSTITUT
GUY-LACOMBE
DE LA FAMILLE

HISTORIQUE DE L'IGLF

- 1970** Monsieur Guy Lacombe entreprend une tournée dans la province avec un autobus pour offrir à la population francophone le service d'une bibliothèque roulante.
- 1982** L'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés reconnaît le droit aux membres de la minorité de langue française de faire instruire leurs enfants dans des établissements publics de langue française de niveaux primaire et secondaire.
- 1992** La Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA) met sur pied un centre provincial de ressources préscolaires pour accompagner les parents dans leur quête de ressources éducatives en français. Le centre a pour but de favoriser la socialisation et l'épanouissement des jeunes enfants francophones de 0 à 6 ans sur les plans de la langue, de la culture, de l'identité et du sens d'appartenance à la communauté francophone de l'Alberta. Ce centre permet également d'alimenter en ressources les centres qui veulent ouvrir en région.
- 1993** Suite au jugement de la Cours suprême en 1990, l'Alberta modifie sa loi scolaire et promulgue la Loi 8 qui remet entre les mains de la communauté de langue française la gestion de son propre système scolaire.
- 1994** Un arrêté ministériel entérine le droit des parents d'élire les conseillers scolaires qui gèrent les écoles francophones.
- 1995** En hommage à M. Guy Lacombe pour sa contribution importante et ses convictions en éducation française langue première en Alberta, le centre est nommé Centre de ressources préscolaires Guy-Lacombe.
- 1996** Au cours de ces années, par l'implication active de parents bénévoles et des familles membres des centres de ressources en province, la FPFA évolue et reconnaît la nécessité de mettre sur pied un projet social de grande envergure afin d'accroître l'offre de ressources, de programmes et de services sociaux en français, pouvant répondre davantage aux besoins d'accompagnement et d'épanouissement.
- 1997** En novembre, la Fédération des parents francophones de l'Alberta a élaboré un plan stratégique favorisant la croissance du Centre de ressources préscolaires Guy-Lacombe vers un institut à valeurs sociales œuvrant au plein épanouissement de l'unité familiale.
- 1998** La Fédération des parents francophones de l'Alberta met sur pied un comité ad hoc regroupant des membres de la communauté francophone, qui ont à cœur l'épanouissement de la famille francophone en milieu anglo-dominant et de la famille de Guy Lacombe. Ce comité de bénévoles travaille de pair avec le conseil d'administration et le personnel de la FPFA au développement de l'Institut Guy-Lacombe de la famille. Evelyne Lacombe, Danyèle Lacombe, Linda Arsenault et

Patricia Rijavec, membres du Conseil d'administration de la FPFA.

- 1999** Table de concertation avec les centres régionaux. Élaboration d'un plan d'affaires de trois ans. Difficultés financières. Changement de la direction en fin d'année.
- 2000** Fermeture temporaire de l'Institut au printemps dans l'attente de financement. Création d'un site Web et d'une base de données. Élaboration d'un plan stratégique. Obtention d'un financement sur 3 ans pour le projet « La famille de l'an 2000 » et début de l'implantation. Retour de la direction et reprise des activités. Plan d'action plus précis sur un an. Table de concertation avec les centres régionaux. Présentation de la pièce Le Réveil à Edmonton.
Reformulation de la vision : Toute personne francophone vivant en Alberta peut bénéficier en français, de ressources, de programmes et de services qui soutiennent une vie familiale.
- 2001** Implantation du programme « La famille de l'an 2000 » dans les régions. Tournée de la pièce Le Réveil dans 3 autres régions. Établissement d'un protocole d'entente pour la formation d'un réseau formel avec la dizaine de centres de ressources dans la province. Obtention de financement de programmation de Patrimoine canadien. Mise en œuvre du projet « Accès-santé » (3 ans) avec trois partenaires.
- 2002** Obtention de subventions pour l'achat de ressources (plus de 40 000 \$). Obtention du droit de tenir un Casino à l'automne 2003. Visibilité du réseau dans toute la province avec la Campagne de livres. Publicité commune pour les centres de ressources. Soutien accru aux centres: soutien technique et financier, appui en ressources humaines, préparation de modèles de mise en œuvre d'un centre de ressources, d'outils, de modèles de promotion et d'un guide de fonctionnement. Représentations régionales, provinciales et nationales. Réaménagement du centre provincial et embauche de personnel. Table de concertation avec les centres de ressources régionaux. Planification stratégique quinquennale.
- 2007** Reconnaissance par le gouvernement provincial au titre du programme Parent Link Centre - Centre d'appui parental. Création par le gouvernement provincial d'un logo en français.
- 2009** Ouverture du site satellite à Falher
- 2008** Déménagement au premier étage de La Cité francophone.
- 2010** Déménagement dans la phase 2 de La Cité francophone.
- 2012** Fermeture du site satellite à Falher suite à la demande du comité local
- 2013** Positionnement de l'IGLF en tant que Centre d'appui à la famille de la Région 6 de Human Services, Child and Family Services Division

PRÉSIDENTES DE L'IGLF DEPUIS SA CRÉATION

1998 Membres du premier conseil d'administration :

- Evelyne Lacombe, représentante de la famille Lacombe
- Patricia Rijavec, représentante de la FPFA
- 6 membres des régions Nord – Centre – Sud de la province

1999 Ben Van De Walle

2000 Serge Morin

2001-2002 Patricia Rijavec

2003

2004

2005

2006

Jean Lafrance

Monique Maisonneuve est devenue présidente par intérim car Jean Lafrance était malade

2007 - 2011 Monique Maisonneuve

2011 - 2014 Maryse Simon

DIRECTIONS DE L'IGLF DEPUIS SA CRÉATION

2000 – 2004 France Gauvin

2005 – 2006 Olga Robeson

2007 – 2010 Corinne Arabeyre

Déc. 2010 Mireille Péloquin

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2014 À 11 H
À LA CITÉ FRANCOPHONE

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue de la présidente
2. Nomination d'un président d'assemblée et d'un président d'élections
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 5 octobre 2013
5. Rapport de la présidente
6. Présentation des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 août 2014
7. Nomination du vérificateur comptable pour l'exercice financier se terminant le 31 août 2015
8. Élections
9. Élection de la présidence
10. Varia
11. Levée de l'assemblée

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

SAMEDI 5 OCTOBRE 2013 À 11H

SALLE SUZANNE LAMY-THIBAudeau À LA CITÉ FRANCOPHONE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

MEMBRES PRÉSENTS :

M ^{me} Maryse Simon	M ^{me} Hélène Cuddihy
M ^{me} Lily Gauthier	M ^{me} Louise Reidy
M. Beda Kaji-Ngulu	M ^{me} Carole Forbes
M ^{me} Kate Charbonneau	M. Frank McMahon
M ^{me} Sonia Remongin	M ^{me} Gabriela Pelchat
M ^{me} Nadia Lacroix	M ^{me} Na Hawa Cissé
M ^{me} Monique Moquin	M ^{me} Natalie Harris
M. Michel Lapointe	M. Patrice Gauthier
M. Louis-Philippe Pelchat	M ^{me} Mélanie Samson Cormier

EMPLOYÉS :

M^{me} Mireille Péloquin, Directrice générale
M^{lle} Cynthia Ivoula, Directrice adjointe
M^{me} Marie-Chantal Daval-Bérillon, Assistante administrative
M^{lle} Marie-Claire Laroche, Animatrice-bibliothécaire
M. Arsène Muamba, Agent communautaire
M^{lle} Natacha Beauvais, Agente de promotion

OBSERVATEURS:

M ^{me} Cindie Leblanc	M. Pierre Bergeron
M. Étienne Alary	M. Victor Moke Ngala
M ^{me} Andrée Anne Rousselle	

Il est 11 h 10, l'assemblée générale annuelle débute.

I. Mot de bienvenue de la présidente

M^{me} Maryse Simon souhaite la bienvenue à tous les participants à la 15^e assemblée générale annuelle de l'Institut Guy-Lacombe de la famille et profite de cet instant pour remercier toutes les personnes présentes à ce 15^e anniversaire. Elle tient à mettre en avant le rapport qui va être présenté un peu plus tard dans la réunion et qui souligne ceux qui ont contribué depuis 15 ans au développement du centre, centre qui est vibrant d'activités et bourdonne de familles. Le rapport fait apparaître aussi l'histoire en bref de l'Institut, il est toujours intéressant de connaître le passé afin de mieux apprécier le présent. Les commanditaires Or (Les chevaliers de Colomb de la paroisse St-Thomas d'Aquin, Le Franco, la Fédération des parents francophones de l'Alberta, le Conseil scolaire Centre-Nord) sont vivement remerciés.

II. Nomination d'un président d'assemblée et président d'élections

Caroles Forbes, appuyée par Louise Reidy, propose comme président d'assemblée et président d'élections M. Patrice Gauthier. M. Gauthier accepte de présider l'assemblée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

AGA 05102013 - 01

Le président d'assemblée fait part à l'assemblée que le quorum est atteint et par conséquent déclare l'ouverture de l'assemblée générale annuelle de l'IGLF.

III. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée rappelle l'ordre du jour :

1. Mot de bienvenue de la présidente
2. Nomination d'un président d'assemblée et d'un président d'élections
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 22 septembre 2012
5. Rapport de la présidente
6. Présentation des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 août 2013
7. Nomination d'un vérificateur comptable pour l'exercice se terminant le 31 août 2014
8. Changements proposés aux statuts et règlements de l'IGLF
9. Élections
10. Varia
11. Levée de l'assemblée

Beda Kaji-Ngulu, appuyé par Hélène Cuddihy, propose l'adoption de l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

AGA 05102013 - 02

IV. Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 22 septembre 2012

Le président de l'assemblée laisse un temps de lecture à toutes les personnes présentes afin qu'elles puissent prendre connaissance du document. Il est demandé de supprimer au point 1 le terme «par interim».

Hélène Cuddihy, appuyée par Louise Reidy, propose l'adoption du procès-verbal avec la modification demandée. La proposition est acceptée à l'unanimité.
AGA 05102013-03

V. Rapport de la présidente

Maryse Simon à l'aide d'une présentation PowerPoint fait le bilan des activités de l'année.

Le conseil d'administration élu à l'AGA de septembre 2012 était composé de Maryse Simon, présidente; Lily Gauthier, vice-présidente; Louise Reidy, secrétaire; Hélène Cuddihy, représentante du secteur santé, trésorière; Beda Kaji-Ngulu, représentant du secteur immigration; Carole Forbes; Frank McMahon; Geneviève Poulin; Rita Hébert, représentante du Conseil scolaire Centre-Nord; et Kate Charbonneau, représentante de la FPFA.

Le conseil d'administration et le conseil exécutif se sont réunis à quatre reprises. Le taux de participation aux réunions est de 83%, ce qui démontre un réel engagement de la part des membres du CA qui ont travaillé à :

- 1) Élaborer une politique et procédure d'évaluation 360 degrés pour la Direction générale
- 2) Positionner l'Institut à titre de Centre d'appui parental de la Région 6 (Edmonton et ses environs), plutôt qu'un Centre d'appui parental du Nord de l'Alberta
- 3) Retravailler les statuts et règlements afin qu'ils concordent désormais avec le repositionnement du territoire desservi par l'Institut (exemple: un conseil d'administration régional et non provincial.)
- 4) Renégocier une entente de trois ans avec la FPFA pour le partage de ressources humaines et administratives
- 5) Adopter les résultats des études Vaillancourt et Caron menées par la FPFA. L'étude Vaillancourt traitait du modèle de gouvernance et demandait justement une clarification du territoire que dessert l'Institut et le territoire que dessert la FPFA. L'étude Caron qui étudiait la viabilité financière d'une amalgamation entre la FPFA et l'Institut a conclu que le statu quo est la composante la plus viable
- 6) Entamer un processus pour établir des politiques de gouvernance qui concernent l'élaboration des politiques, la gestion des documents, la gestion du personnel, le remboursement des dépenses, l'adhésion et l'emprunt des ressources de la bibliothèque.

Le Rond-Point, la Rencontre ministérielle de la francophonie canadienne, la cérémonie d'ouverture des Rendez-vous de la francophonie à la Législature Albertaine, la cérémonie à l'Institut pour le patrimoine au Campus St.-Jean, la rencontre avec le MLA David Dorward sont quelques uns des événements où la présidence et la vice-présidence ont assuré la présence et visibilité de l'IGLF.

Les trois volets de l'IGLF sont présentés :

1. Programmation CAFE avec ses différents axes:

a. Développement de l'enfant

Animations offertes du lundi au vendredi pour les enfants de 0 à 5 ans. L'IGLF a offert 335 activités et accueilli 3 080 participants. Ce qui représente une augmentation de 72% par rapport à l'année précédente. On retrouve les activités suivantes: Bricoler et emporter, Chef en herbe, Heure du conte, Bout'choux en musique, Groupe de jeux base militaire, Groupe de jeux IGLF, Les petits samouraïs. Des activités pour la famille ont également été organisées et les statistiques sont données dans le document remis aux membres.

b. Éducation parentale

Des ateliers d'habiletés parentales «Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent» et «Jalousies et rivalités entre frères et sœurs» ainsi que des ateliers d'information à des futures mamans ou nouvelles mamans ont été offerts. Divers ateliers ont été offerts en partenariat avec le Centre d'accueil et d'établissement du Nord de l'Alberta, le projet Espoir, et l'AJEFA. L'Institut a participé à la Semaine d'orientation des nouveaux arrivants (SONA) les 26, 27 et 28 août 2013. Une activité brise-glace pour 20 parents a été animée et un atelier sur la boîte à lunch a été offert à 47 enfants.

De plus, une soirée des familles francophones a été organisée en marge de l'AGA de l'année dernière, un souper a été servi et une conférence pour les parents intitulée *La discipline, un jeu d'enfants* a été présentée par madame Brigitte Racine, événement très apprécié des participants.

c. Support à la famille

La toute première foire ASQ, Regarde, je grandis! a eu lieu le 10 avril 2013. 22 familles ont pu bénéficier de l'expertise de professionnels de la santé quant au développement de leur enfant. Un sondage a été envoyé aux parents et aux professionnels. Ces derniers indiquent leur satisfaction d'avoir participé à cette première foire ASQ en français à Edmonton. Quant aux parents, 100% des répondants sont très satisfaits de leur participation et souhaitent revenir l'année prochaine. La diffusion des questionnaires d'évaluation Ages and Stages a été faite deux fois durant l'année en novembre 2012 et en avril 2013. 47 questionnaires ont été remplis au cours de l'année. En collaboration avec la FPFA, l'adjointe à la direction a offert 2 formations ASQ destinées aux éducatrices des prématernelles les 5 et 11 octobre 2012, une à Bonnyville et une à Grande-Prairie.

2. Services complémentaires de l'IGLF

Suite à une demande soumise auprès de Children and Youth Services en 2011, l'IGLF a obtenu une licence pour opérer le programme Après-école. Ce programme est destiné aux enfants âgés de 5 à 12 ans, et a lieu du lundi au vendredi de 15 h 45 à 18 h, au tarif de 525\$ pour l'année 2012 - 2013, pour 30 places disponibles. 30 enfants étaient inscrits au service Après-école et plus d'une vingtaine sont sur la liste d'attente. Le partenariat avec le Conseil scolaire Centre-Nord est toujours en vigueur, les enfants bénéficient d'un service d'autobus.

Lors des 21 journées pédagogiques de l'année scolaire 2012-2013, un service d'activités a été offert à 258 enfants. Ce qui représente une moyenne de 12 enfants par journée pédagogique. Ces activités ont permis aux enfants de s'amuser et de partager de bons moments avec d'autres enfants en français.

« Les petits samourais » est un cours de judo animé par Fatira Merah, judokate professionnelle, qui s'adresse aux enfants de 4 à 12 ans. 12 enfants étaient inscrits au programme cette année. Le cours vise l'enseignement de l'autodiscipline et le respect chez les enfants.

3. Bibliothèque

Dans le cadre du renouvellement des ressources de la bibliothèque entamé depuis l'année précédente, 700 ressources obsolètes ont été retirées des rayons pour faire place à 1 118 nouvelles ressources. 403 DVD, 1 CD et 714 livres ont été achetés. Grâce à ses nouvelles ressources, le taux de circulation est passé de 2,7% en 2012 à en 2013. Augmentation qui est due aux suggestions de livres dans l'infolettre mensuelle « La Passerelle », à un octroi de 20 000\$ du Secrétariat francophone qui a permis l'achat de nouvelles ressources et de conclure une entente avec le fournisseur du logiciel de gestion de la bibliothèque Insignia pour un montant de 10 000\$. L'IGLF a assisté à deux rencontres à Edmonton de la communauté de pratique des bibliothèques francophones. Les points discutés lors de ces rencontres concernaient la présentation des centres de ressources francophones, le TAL (The Alberta Library), la visibilité, le système de codage et les partenariats. Il est important pour l'IGLF d'assister à ces rencontres car celles-ci permettent d'être en contact avec les autres intervenants des centres de ressources, d'identifier de nouvelles sources de financement, d'acquérir des stratégies pour augmenter le taux de circulation des ressources et d'apprendre comment moderniser la bibliothèque. Afin d'être en mesure d'adhérer au TAL, l'IGLF devra se doter d'un système de réservation en ligne. L'IGLF voudrait bien ancrer son système d'emprunt en ligne parmi ses membres avant d'aller à l'échelle provinciale, soit avec le TAL. Le partenariat entre l'ACFA régionale, le Secrétariat provincial de l'ACFA et l'Institut pour le projet de membership commun se poursuit. Au 31 août 2013, la bibliothèque comptait 319 membres, représentant une augmentation de 8% par rapport à l'année 2012.

À ce point de son rapport, la présidente présente le personnel: Marie-Claire Laroche (bibliothécaire), Arsène Muamba (agent communautaire), Marie Chantal Daval-Bérillon (assistante administrative), Cynthia Ivoula (DA), Mireille Péloquin (DG) et Natacha Beauvais (agente de promotion) en poste depuis le mois de mars. Une étudiante, Catherine Willshire, a été embauchée à l'aide du programme Jeunesse Canada au travail. La présidente remercie tous les bénévoles qui ont participé au Casino de l'IGLF.

L'IGLF communique avec les 424 personnes abonnées à l'infolettre «La Passerelle», en utilisant le réseau social Facebook, une page professionnelle a été créée depuis le printemps 2013. Les membres peuvent consulter également le site Internet www.institutguylacombe.ca

Un certain nombre des activités organisées au centre se font en collaboration avec de nombreux partenaires : l'ACFA régionale d'Edmonton, le Centre d'accueil et d'établissement du Nord de l'Alberta, le Centre de santé Saint-Thomas, CANAVUA, le Centre de ressources des familles militaires, Multicultural Health Brokers, Projet Espoir, l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta, le Conseil scolaire Centre-

Nord et la FPFA qui sont remerciés. Des remerciements sont adressés également aux bailleurs de fonds, Alberta Children and Youth Services, Patrimoine canadien, Jeunesse Canada au travail et la Ville d'Edmonton.

Suite au rapport de la présidente, une question est posée concernant les actions envisagées pour palier à la liste d'attente du service Après-école. La directrice générale indique que la licence du centre permet de recevoir 50 enfants, mais 50 enfants, c'est trop pour le centre tant au niveau de la sécurité que du bien-être des jeunes. Un service de qualité est privilégié. Il est envisagé d'embaucher un employé supplémentaire et d'offrir 10 places de plus.

Deuxième intervention: La représentante du Secrétariat francophone, Cindie Leblanc, expose le constat qu'il y a un boom d'effectif dans les écoles francophones et que ce boom se fait déjà sentir dans le secteur de la petite enfance. L'IGLF, en partenariat avec la FPFA, le CSCN, pourrait envisager de développer ce type de service en l'externalisant. La présidente informe les membres présents que l'IGLF doit mettre en place sa prochaine planification stratégique et que c'est un point à prendre en considération et cela va être du ressort du conseil d'administration.

Hélène Cuddihy, appuyée par Louise Reidy, propose la réception du rapport 2012-2013 de l'IGLF tel que présenté par la présidente. La proposition est acceptée à l'unanimité.

AGA 05102013 – 04

Afin que les membres présents visualisent en images l'ensemble des activités proposées par l'IGLF, un diaporama de photos est diffusé.

VI. Présentation des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 août 2012

Le président de l'assemblée donne la parole à M. Pierre Bergeron, comptable, afin qu'il puisse présenter les états financiers émis par son cabinet. M. Bergeron décrit le contenu de son rapport financier.

Le document proposé à l'assistance commence par la lettre d'opinions qui conclue que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de l'IGLF au 31 août 2013. Les documents présentés le sont selon les nouveaux principes des instituts comptables canadiens en vigueur pour les organismes à but non lucratif, c'est la raison pour laquelle apparaît en page 3 des données redressées pour les années 2011 et 2012. De plus, lors du CA du 14 septembre 2013, une mention a été prise d'augmenter le taux d'amortissement des ressources de la bibliothèque à 20%, ce qui a nécessité un réajustement.

La lecture du compte de résultat fait apparaître un résultat positif de 38 305\$, ce qui est beaucoup. Les revenus se sont maintenus, alors que les charges d'exploitation ont diminué. Cela s'expliquant par la fermeture du CAFE Nord-Ouest en cours d'année (L'IGLF payait le salaire de l'employée et le loyer du local), et le centre a développé des activités payantes, ce qui lui procure des revenus autonomes.

En page 4 du rapport, les montants non affectés n'ont pas été touchés par décision du conseil d'administration car cela représentait une réserve non épuisée en prévision du déménagement à une certaine époque. À l'heure actuelle, les sommes non affectées représentent 20% du revenu global, M. Bergeron spécifie qu'il serait préférable que ce taux soit de 25% afin d'avoir un fonds de roulement de 3 mois d'opération.

La situation financière du centre se maintient et la bonne gestion des ententes avec la FPFA montre une saine image des relations pécuniaires entre les deux organismes. L'IGLF paie les salaires dus à la FPFA en temps et en heure.

La page 11 du rapport permet aux membres de pouvoir faire la distinction des recettes et dépenses allouées entre le centre d'appui parental et la programmation.

En conclusion, M. Bergeron fait remarquer qu'un excédent comme celui-ci peut permettre à l'organisme d'augmenter son offre de services mais que cela aura un impact sur son budget.

Hélène Cuddihy, appuyée par Lily Gauthier, propose d'adopter les états financiers présentés par la firme Bergeron & Co. La proposition est acceptée à l'unanimité.
AGA 05102013 – 05

VII. Nomination du vérificateur comptable pour l'exercice financier se terminant le 31 août 2013

Louise Reidy, appuyée par Kate Charbonneau propose M. Pierre Bergeron de la firme Bergeron & Co comme vérificateur pour l'année 2013-2014. La proposition est acceptée à l'unanimité.
AGA 05102013 – 06

VIII. Changements proposés aux statuts et règlements de l'IGLF

Carole Forbes, mandatée par le conseil d'administration, présente les raisons des changements aux statuts et règlements portés au vote de l'assemblée :

1. Le positionnement régional ou provincial de l'organisme, (causé surtout par la fermeture du CAFE Nord-Ouest en juin 2012 et l'étude Vaillancourt de la FPFA)
2. La difficulté de recruter des membres représentant les régions
3. Le nombre de postes des représentants nommés par des organismes partenaires
4. L'IGLF est devenu membre d'une communauté de pratique pour la gestion de sa bibliothèque plutôt que chef d'un réseau de bibliothèque

En page 14 du rapport annuel, elle spécifie que les membres peuvent prendre connaissance de l'analyse de la programmation de l'IGLF selon l'intervention et le territoire et nomme les participants au comité qui a travaillé sur les changements proposés: Maryse Simon, Carole Forbes, Hélène Cuddihy, Louise Reidy et la direction générale. Trois rencontres ont été nécessaires à la préparation du travail et cela a été présenté au CA à deux reprises.

Chaque article en vigueur avec le changement proposé est lu. Annexe A

À l'article 10.1, il est demandé que le terme « droit de vote » soit changé par «droit de parole» car ceci est déjà notifié à l'article 15.6.

Le président d'assemblée précise que tous les articles à l'exception de l'article 12 rentreront en vigueur à partir de l'adoption. L'article 12 concerne le conseil d'administration, 2013-2014 sera une année de transition.

Frank McMahon, appuyé par Louise Reidy, propose d'annuler les articles des statuts et règlements présentés et d'adopter les changements acceptés.

Nombre de votants : 18

Pour : 18 - Contre : 0

La proposition est acceptée à l'unanimité.

AGA 05102013 - 07

IX. Élection des membres du CA

Tenant compte de la décision précédente lors de l'adoption des changements aux statuts et règlements, la liste des postes est projetée sur écran, il s'agit de mandat d'un ou deux ans.

Le président d'élections précise la liste des représentants nommés par la famille Lacombe, la FPFA, les secteurs de l'immigration et de la santé, ainsi que le Conseil scolaire Centre-Nord. Leur nomination doit être admise par l'assemblée.

Quatre élues du CA 2012-2013 ne sont pas en élection cette année, il s'agit de Geneviève Poulin, Maryse Simon, Carole Forbes et Louise Reidy.

Lily Gauthier a fait part de son désir de poursuivre au sein du CA.

Le comité de recrutement a reçu deux avis de candidature, Na Hawa Cissé et Lily Gauthier, avant l'assemblée et deux autres lors de l'assemblée, Nadia Lacroix et Mélanie Samson-Cormier.

Représentants nommés et admis par l'assemblée		
Représentant de la famille Lacombe	Natalie Harris	2013-2014
Représentant de la FPFA	Kate Charbonneau	2012-2014
Représentant du secteur santé	Andrée-Anne Rousselle	2013-2014
Représentant du secteur immigration	Beda Kaji-Ngulu	2012-2014
Représentant du Conseil scolaire Centre-Nord	Adèle Amyotte	2012-2014
Représentants élus par l'assemblée		
Trois représentants du secteur préscolaire de la région 6 (région d'Edmonton : Beaumont, Fort Saskatchewan, Leduc, Legal, Sherwood Park, Spruce Grove, St-Albert)	Lily Gauthier	2013-2015 2013-2015 2013-2015
Trois représentants communautaires de la région 6	Na Hawa Cissé Nadia Lacroix Mélanie Samson-Cormier	2013-2015 2013-2015 2013-2015
Représentant des usagers - Nord - Sud	Geneviève Poulin	2013-2014 2012-2014
Représentant du secteur préscolaire Centre-Est	Louise Reidy	2012-2014
Représentant communautaire - Nord-Ouest - Centre-Nord	Maryse Simon Carole Forbes	2012-2014 2012-2014

Toutes les candidates en élection sont élues.

Le précédent des deux dernières années est reconduit. Il est procédé à l'élection de la présidence.

Carole Forbes, appuyée par Lily Gauthier, propose Maryse Simon au poste de présidente de l'Institut Guy-Lacombe de la famille pour l'année 2013-2014. Maryse Simon accepte.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

AGA 05102013 - 08

X. Varia

Aucun point n'a été rajouté en varia à l'ordre du jour.

XI. Levée de la réunion

Il est 12 h 20.

Hélène Cuddihy, appuyée par Louise Reidy, propose la clôture de l'assemblée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

AGA 05102013 – 09

En marge de l'assemblée, Lily Gauthier a lu un texte de remerciement et remis des cadeaux aux deux membres qui quittent le conseil d'administration : Hélène Cuddihy et Frank McMahon.

MODIFICATIONS PROPOSÉES AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS

Texte actuel	Texte proposé
ARTICLE 1: L'institut Guy Lacombe de la famille, ci-après nommé l'Institut, est une société à but non lucrative, constituée en société en vertu des dispositions de la Societies Act de la province de l'Alberta. L'institut n'a aucune affiliation politique ni religieuse.	ARTICLE 1 : L'Institut Guy-Lacombe de la famille, ci-après nommé l'Institut, est une société sans buts lucratifs, constituée en société en vertu des dispositions de la Societies Act de la province de l'Alberta. L'Institut n'a aucune affiliation politique ni religieuse.
ARTICLE 6 : Pouvoir de faire des emprunts Les directeurs peuvent, avec la sanction d'une résolution spéciale, après avoir averti leurs membres 21 jours au préalable, et avec un vote de faveur des trois-quarts (3/4) des membres présents ayant le droit de vote :	ARTICLE 6 : Pouvoir de faire des emprunts Le conseil d'administration peut, avec la sanction d'une résolution spéciale, après avoir averti ses membres vingt un (21) jours au préalable, et avec un vote de faveur des trois-quarts (3/4) des membres présents ayant le droit de vote :
ARTICLE 8 : Membres Article 8.1 Catégories des membres On distingue les catégories des membres suivantes : a) Les utilisateurs âgés d'au moins 18 ans non payant des services de l'Institut qui ont un dossier ouvert à l'Institut, au cours des 12 derniers mois ; b) Les adhérents du service de bibliothèque deviennent membres de l'Institut sur paiement de la cotisation ; c) Les organismes partenaires et utilisateurs des services de l'Institut, c'est-à-dire quiconque qui désire aider l'Institut à `atteindre ses buts déclarés ; d) Les membres honoraires, qui sont désignés par le CA de l'Institut. Ils ne sont pas astreints à payer un membership, dont un représentant de la famille Guy-Lacombe.	ARTICLE 8 : Membres Sont membres a) Les usagers inscrits ou ayants des enfants inscrits aux programmes et / ou services de l'Institut. b) Les adhérents du service payant de la bibliothèque.
ARTICLE 9 : Adhésion et cotisation Article 9.2 La cotisation des membres actifs et des membres associés peut être différente.	ARTICLE 9 : Adhésion et cotisation Article 9.2 La cotisation des membres peut être différente.

Article 10 : Obligation des membres Article 10.1 Les membres qui ont payé leur cotisation à l'Institut dans les délais prévus ont droit de parole à l'Assemblée générale annuelle. Article 10.2 Les listes des membres doit être fournies au secrétaire du Conseil d'administration quinze (15) jours avant l'Assemblée générale annuelle. Article 10.3 Les membres poursuivront les buts de l'association, sans chercher un gain monétaire. (L'article 10.3 justifie la coupure proposée à la clause 12.2)	Article 10 : Obligation des membres Article 10.1 Les membres d'au moins seize (16) ans ont le droit de vote à l'Assemblée générale annuelle. Article 10.2 La liste des membres doit être fournie au secrétaire du conseil d'administration quinze (15) jours avant l'Assemblée générale annuelle.
Article 12 : Conseil d'Administration Article 12.1 Composition L'institut est administré par un conseil d'administration composé de neuf à seize membres. Le Conseil d'administration est composé de : - Un représentant de la FPFA - Un représentant du secteur santé, - Un représentant du secteur immigration (organisme chargé de l'accueil et ou l'intégration), - Un représentant de chacun des conseils scolaires couverts par le champ d'action de l'IGLF, - Un représentant du secteur préscolaire de chacune des autorités régionales de children services de la zone territoriale couverte par l'IGLF, hors réseau de bibliothèque, pour un maximum de trois(3), - Un représentant communautaire des régions des autorités régionales de children services de la zone territoriale couverte par l'IGLF, hors réseau des bibliothèques, pour un maximum de trois (3), - Deux représentants des usagers de l'Institut dont un au moins un est membre de la bibliothèque, et dont l'un des deux représentants sera de la région sud, - Un représentant de la famille Guy Lacombe.	Article 12 : Conseil d'administration Article 12.1 Composition L'institut est administré par un conseil d'administration composé de huit à douze (8 à 12) membres. Le conseil d'administration est composé de : - Au moins cinq (5) représentants des membres - Un représentant nommé de la FPFA - Un représentant nommé du CAÉ (Centre d'accueil et d'établissement du Nord de l'Alberta) - Un membre du Conseil scolaire Centre-Nord

Article 12.1.1 Élections Les membres sont élus pour un mandat de deux ans renouvelable par moitié lors de l'assemblée générale. Le Conseil d'Administration comprend les personnes occupant les postes de présidence, de vice-présidence, de secrétariat, de trésorerie, et 6 à 10 membres comme l'assemblée générale le juge approprié.	Article 12.1.1 Élections Les membres sont élus pour un mandat de deux ans renouvelable par moitié lors de l'assemblée générale. Le conseil d'administration comprend les personnes occupant les postes de président, de vice-président, de secrétaire, de trésorier, et de trois à huit (3 à 8) conseillers. Le président est élu pour un terme de deux (2) ans par l'assemblée générale. Il ne peut être réélu que pour trois (3) mandats consécutifs.
Article 12.2 Tous les membres du Conseil d'administration ont droit de vote, et ne sont pas rémunérés pour leurs services. Article 12.6 c) le quorum du Conseil d'administration est de cinq (5) membres, mais les membres élus doivent former la majorité incluant le (la) président(e) ou le (la) vice-président(e)	Article 12.2 Tous les membres du conseil d'administration ont le droit de vote. Article 12.3 Le président a le droit de voter. Il a la voix prépondérante. Article 12.6 c) 50% plus un des membres du Conseil d'administration constituera le quorum pourvu qu'il y ait, parmi ceux présents, une majorité de membres élus.
Article 13 : Exécutif de l'Institut Guy-Lacombe de la famille Article 13.1 Tous les membres du Conseil d'administration sont éligibles aux postes de l'exécutif. Article 13.3 L'exécutif est élu par les membres du Conseil d'administration lors de leur première réunion. Article 13.5 Rôles et pouvoirs des membres de l'exécutif b) Le (la) vice-président(e) : Remplit les fonctions du/de la président(e) en l'absence de ce (cette) dernier (ière). c) Le (la) secrétaire : Rédige les procès-verbaux de toutes les réunions : les réunions de l'exécutif, les réunions du Conseil d'administration, la réunion de l'Assemblée générale annuelle, la	Article 13 : Exécutif de l'Institut Guy-Lacombe de la famille Article 13.1 Les représentants nommés au conseil d'administration ne sont pas éligibles aux postes de l'exécutif. Article 13.3 L'exécutif est élu par les membres du conseil d'administration lors de leur première réunion à l'exception du président qui est élu à l'Assemblée générale annuelle. Article 13.5 Rôles et pouvoirs des membres de l'exécutif b) Le vice-président: Remplit les fonctions du président en l'absence ou à la demande de ce dernier. c) Le secrétaire: Assure l'exactitude des procès-verbaux de toutes les réunions : les réunions de l'exécutif, les

réunion d'une assemblée spéciale, la réunion d'une assemblée ordinaire, et a la garde de tous les documents de l'Institut.	réunions du conseil d'administration, la réunion de l'assemblée générale annuelle, la réunion d'une assemblée extraordinaire, la réunion d'une assemblée ordinaire, et a la garde de tous les documents de l'Institut.
Article 15 : Assemblée générale annuelle et assemblée spéciale <i>Article 15.2</i> L'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle est déterminé par le Conseil d'administration, mais les sujets suivants doivent y être inscrits : a) Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle et des assemblées spéciales, s'il y a lieu ; f) Election des membres du Conseil d'administration. <i>Article 15.5</i> Le quorum de l'Assemblée générale annuelle et d'une assemblée spéciale est d'au moins quinze (15) membres ayant droit de vote. Si le quorum n'est pas atteint en dedans des 15 minutes qui suivent l'heure de convocation, la réunion est suspendue pour 30 minutes. Après le délai d'écoulement, le quorum est constitué de 15 membres présents à ce moment. <i>Article 15.6</i> Droit de vote Tout membre âgé de seize (16) ans ou plus qui a payé sa cotisation à l'Institut dans les délais prévus aura le droit de vote à l'Assemblée générale annuelle, et lors d'une assemblée spéciale. En cas d'égalité des voix, une proposition est défaite ; dans le cas d'une élection au conseil d'administration, l'égalité des voix est considérée invalide et un autre vote doit se tenir.	Article 15 : Assemblée générale annuelle et assemblée extraordinaire. <i>Article 15.2</i> L'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle est déterminé par le conseil d'administration, mais les sujets suivants doivent y être inscrits a) Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle et des assemblées extraordinaires, s'il y a lieu ; f) Élections <i>Article 15.5</i> Le quorum de l'Assemblée générale annuelle et d'une assemblée extraordinaire est d'au moins quinze (15) membres ayant droit de vote. Si le quorum n'est pas atteint dans les 15 minutes qui suivent l'heure de la convocation, la réunion est suspendue pour 30 minutes. Après le délai écoulé, le quorum est constitué de dix (10) membres présents. <i>Article 15.6</i> Droit de vote Tout membre âgé de seize (16) ans ou plus qui est membre de l'Institut a le droit de vote à l'Assemblée générale annuelle, et lors d'une assemblée extraordinaire. En cas d'égalité des voix, une proposition est défaite; dans le cas d'une élection au conseil d'administration, l'égalité des voix amène a un autre vote.
Article 16 : Élections <i>Article 16.1</i> Au moins quatre-vingt-dix (90) jours avant l'Assemblée générale annuelle, l'exécutif met sur pied un comité de mise en candidatures.	Article 16 : Élections <i>Article 16.1</i> Au moins quarante-cinq (45) jours avant l'Assemblée générale annuelle, l'exécutif met sur pied un comité de mise en candidatures.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2013-2014



Nadia Lacroix, Andrée-Anne Rousselle et Adèle Amyotte ont démissionné durant l'année, des remerciements leurs sont adressés.

CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE



Le **conseil d'administration de 2013-2014** était composé de Maryse Simon, présidente ; Lily Gauthier, vice-présidente ; Louise Reidy, secrétaire ; Carole Forbes, trésorière ; Natalie Harris ; Geneviève Poulin ; Na Hawa Cissé ; Mélanie Samson-Cormier ; Nadia Lacroix ; Andrée-Anne Rousselle, représentante du secteur santé ; Adèle Amyotte, représentante du Conseil scolaire Centre-Nord ; Beda Kaji-Ngulu, représentant du Centre d'accueil et d'établissement du Nord de l'Alberta ; et Kate Charbonneau, représentante de la Fédération des parents francophones de l'Alberta.

Au cours de cette année, le conseil d'administration s'est tenu sept fois. Le taux global de participation aux rencontres a été de 69%. Des évaluations sont remises aux élus après chaque réunion du conseil d'administration leur permettant de donner leurs rétroactions sur le déroulement des rencontres.

Lors de l'AGA du 5 octobre 2013, il y avait 22 membres présents et 6 employés. L'assemblée a exprimé toute sa gratitude à M^{me} Hélène Cuddihy et à M. Frank McMahon membres du conseil d'administration depuis de nombreuses années qui ont choisi de ne pas renouveler leurs mandats, et a souhaité la bienvenue à M^{me} Andrée-Anne Rousselle, M^{me} Adèle Amyotte, M^{me} Mélanie Samson Cormier, M^{me} Nadia Lacroix, M^{me} Na Hawa Cissé et M^{me} Natalie Harris. Mais au courant de l'année, le conseil d'administration a reçu les démissions de M^{me} Andrée-Anne Rousselle, M^{me} Nadia Lacroix et M^{me} Adèle Amyotte.

C'est également lors de cette assemblée qu'un tournant important pour l'Institut a été pris en adoptant de nouveaux statuts et règlements. Ceux-ci permettent désormais un nouveau modèle de gouvernance régionale plutôt que provinciale. Les postes des représentants des régions du Sud et du Nord ont été remplacés par des postes d'usagers des services offerts à l'intérieur de la région d'Edmonton. Pour cette raison, six postes sont à combler au conseil d'administration 2014-2015.

Cette année, le conseil d'administration a :

- Élaboré **sept politiques de gouvernance** concernant l'élaboration des politiques, la gestion des documents, la gestion du personnel, la gestion des contractuels, le remboursement des dépenses, l'adhésion et l'emprunt des ressources de la bibliothèque et le service complémentaire
- Effectué **l'évaluation 360 degrés** de la direction générale
- Mis sur pied une **nouvelle planification stratégique** sur trois ans, de 2014 à 2017
- Examiné les **frais du service Après-école**
- Adopté la **programmation et le budget** pour l'année

Le Rond-Point et la cérémonie d'ouverture des Rendez-vous de la francophonie à la Législature Albertaine sont des événements où la vice-présidente a assuré une présence et une visibilité de l'IGLF.

PROGRAMMES ET SERVICES

La programmation et les services de l'IGLF s'organisent autour de trois volets: le Centre d'appui à la famille et à l'enfance (CAFE) ; les services complémentaires; et la bibliothèque. Le volet CAFE comprend quatre axes: développement de l'enfant ; l'éducation parentale ; support à la famille ; et orientation et information dans la communauté. Le volet bibliothèque inclut la gestion et le développement de l'accessibilité à des ressources en français. Le dernier volet propose des activités qui répondent aux demandes de la communauté et qui ne correspondent pas à la programmation permise par Alberta Human Services. Le service de garde *Après-école* et les journées pédagogiques constituent la plus grande partie de ce volet.

CENTRE D'APPUI À LA FAMILLE ET À L'ENFANCE

DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT



Durant l'année 2013-2014, les activités pour les enfants de 0 à 5 ans ont été offertes du lundi au samedi. Les activités régulières sont *Bricoler et emporter*, *les petits scientifiques*, *Chef en herbe*, *Heure du conte*, *Bout'choux en musique*, et les *Groupes de jeux* offerts au Centre et à Beaumont.

Les statistiques nous montrent une légère baisse de 4,3% de la fréquentation à ces différentes activités. Le centre a accueilli 2 962 participants en 2013-2014, alors qu'en 2012-2013, 3 097 participants avaient assisté aux activités.

Cette année, ce n'est pas moins de 355 activités qui ont été offertes au public, soit 20 de plus que l'année précédente.

Plusieurs journées à thème sont soulignées tout au long de l'année à l'IGLF:



- Le centre a reçu plus de 40 personnes lors de la fête d'**Halloween**.
- Le **pot-luck multiculturel** pour souligner la semaine de l'immigration a attiré 5 familles ainsi que les membres de l'équipe.
- En collaboration avec l'ACFA régionale d'Edmonton et le Centre d'accueil et d'établissement du Nord de l'Alberta, l'IGLF a participé à l'organisation de la **fête de Noël**. L'événement s'est tenu à La Cité francophone et a connu un franc succès. Les enfants ont eu la chance de recevoir un cadeau et de rencontrer le père et la mère Noël. L'IGLF a participé à la distribution des cadeaux.
- **Apéro des familles**, 5 à 7 organisé au mois de décembre afin de remercier les familles du support qu'elles nous apportent.
- Des bricolages ont été proposés aux enfants lors de **La Cité en lumière** les 7 et 8 février 2014.



- Pour la **journée de la famille** en février 2014, l'IGLF a organisé une campagne de promotion appelée *Débranchez-vous*. Cette campagne avait pour but de sensibiliser les familles francophones quant à l'importance de passer du temps en famille et de se débrancher de l'électronique pour passer du temps de qualité.
- Nous avons participé au **Mom, Pop and Tots Fair** conjointement avec la FPFA et le Conseil scolaire Centre-Nord. Nous avons fait connaître l'IGLF à 3 nouvelles familles.

- **Le Carnaval des sucres** a eu lieu le 23 mars. Marie-Claire, Assétou et Laura se sont occupées des activités pour promouvoir l'IGLF par l'animation d'un bricolage et du maquillage pour enfants. Nous avons dû refuser des enfants au maquillage qui est toujours aussi populaire.

- L'IGLF a coordonné la **journée mondiale du livre et du droit d'auteur** en avril 2014. 4 intervenants sont allés faire la lecture aux enfants dans 3 prématernelles, 1 garderie et au centre d'appui. Le thème de cette journée était « Affichez-vous avec vos livres » et pour l'occasion nous avons organisé une histoire à relais créée par les enfants, et illustrée sur une fresque par les enfants du service Après-école.

- L'IGLF a été responsable du coin des petits à la 25^e édition de la **Fête franco-albertaine** au David Thompson Resort à Nordegg. Pour souligner les 25 ans de la fête, les festivités se sont déroulées sur trois jours. Quatre membres de l'équipe ont été présents pour assurer la programmation du coin des petits incluant l'animation de jeux géants, fabrication d'un masque de Gribbit, un atelier de peinture en plein air et le maquillage tellement populaire auprès des festivaliers. De nombreux participants ont témoigné leurs appréciations.

- **Pique-nique familial**, 11 participants se sont rendus au parc de Millwoods lors de cet événement.

- **BBQ des familles**, proposé dans le cadre de la rentrée scolaire. Cet événement s'est fait en collaboration avec le Centre d'accueil et d'établissement du Nord de l'Alberta dans le cadre de la semaine d'orientation des nouveaux arrivants. Le BBQ était jumelé à la cérémonie de clôture de SONA et a reçu plus de 300 participants. L'IGLF a présenté aux membres sa programmation annuelle.

- Un **groupe de jeux francophone** a été créé à Beaumont en janvier 2014. L'activité, offerte toutes les deux semaines, a attiré en moyenne cinq participants par séance.

- **Le Camp Soleil 2014** a été offert en partenariat avec l'ACFA régionale d'Edmonton dans les locaux de l'IGLF du 30 juin au 22 août. Celui-ci a connu une nette augmentation de son taux d'inscription. En moyenne, 18 enfants ont participé chaque semaine alors que l'année dernière, le camp accueillait seulement 4 à 5 enfants par semaine.



ÉDUCATION PARENTALE

L'IGLF a reçu pour la seconde fois la conférencière Brigitte Racine qui a offert la suite de sa conférence intitulée **La discipline, un jeu d'enfants (2^e partie)**. 17 personnes ont assisté à la conférence et les membres nous ont fait part de leur satisfaction quant à la présentation de madame Racine.



Deux sessions d'ateliers pour parents ont été offertes durant l'année, **Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent** et **Jalousies et Rivalités entre frères et sœurs**. 11 participants ont bénéficié de la formation et ont un reçu un certificat de participation. Le taux de participation était de 87,50% et les participants indiquent que leur niveau de satisfaction était élevé, suite aux évaluations.

L'atelier *Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent* a également été offert à un groupe de parents coordonné par *Multicultural Health Brokers* et 9 participants ont suivi cette série d'ateliers.

D'autres ateliers ont été offerts en partenariat avec le Centre d'accueil et d'établissement du Nord de l'Alberta, le projet Espoir, et l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta.

Durant l'année, 153 personnes en tout ont pu suivre des ateliers sur :

- **Comment s'habiller en hiver** - 75 participants
- **Boîte à lunch / Manger santé** - 48 participants
- **La violence familiale** - 30 participants



L'IGLF a participé à la Semaine d'orientation des nouveaux arrivants (SONA) les 26, 27 et 28 août 2014. Nous avons animé une activité brise-glace à 53 parents et offert un atelier sur **la boîte à lunch** à 50 enfants.

SUPPORT À LA FAMILLE



Regarde, je grandis ! Notre foire à la petite enfance a eu lieu le 15 mars 2014. 17 familles ont pu bénéficier de l'expertise de professionnels de la santé quant au développement de leur enfant. 10 participants ont eu l'opportunité d'écouter la présentation de Lise Paiement « Let's Talk ». En tout, 36 questionnaires ASQ ont été remplis au cours de l'année.

L'adjointe à la direction a offert une **formation ASQ** destinée aux éducatrices et au personnel de la Société de la petite enfance et de la famille du Sud de l'Alberta le 1^{er} mars 2014 à Calgary.

Le centre donne un appui aux familles qui arrivent en leur permettant de laisser leurs enfants dans le centre pendant qu'ils sont en rendez-vous à Accès emploi ou au Centre d'accueil et d'établissement du Nord de l'Alberta.

SERVICES COMPLÉMENTAIRES IGLF

APRÈS-ÉCOLE

Le programme s'est poursuivi **à pleine capacité** au cours de l'année avec 30 enfants inscrits. Ce programme est destiné aux enfants âgés de 5 à 12 ans, du lundi au vendredi de 15 h 45 à 18 h, au tarif de 600\$ pour l'année 2013-2014. Nous avons une liste d'attente de 39 enfants. Grâce à un partenariat avec le Conseil scolaire Centre-Nord, les enfants bénéficient d'un service d'autobus.



Un service d'activités lors des 18 journées pédagogiques de 2013-2014 a accueilli au total **211 enfants**, une moyenne de 12 enfants par journée pédagogique. Ces journées permettent aux enfants de s'amuser et de partager avec d'autres enfants en français. Des activités de bricolage, chant, lecture et cuisine en lien avec le thème du mois y sont proposées. Les enfants ont également bénéficié d'une sortie au Telus World of Science, au jeu de quilles, etc.

Au courant de l'année, le conseil d'administration s'est penché sur la question des frais annuels du service de garde. En examinant le coût de revient du programme, il a été constaté que le service fonctionnait à perte. Des écoles francophones du nord et de l'ouest de la ville souhaiteraient que l'IGLF offre un service semblable dans leurs locaux. Mais pour accéder à ces requêtes, le programme Après-école offert à l'Institut devrait être rentable, c'est la raison pour laquelle les frais de la rentrée 2014 ont augmenté de façon significative. L'objectif donné par les membres du conseil d'administration durant le processus de planification stratégique est de réduire, voire supprimer la liste d'attente.

PETITS SAMOURAÏS

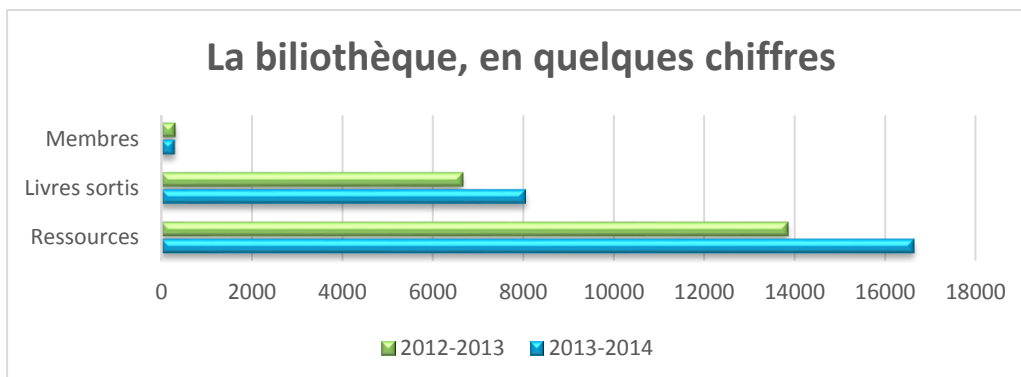
Petits Samouraïs est un cours de judo animé par Fatira Merah, judokate professionnelle, qui s'adresse aux enfants de 4 à 12 ans. 6 enfants étaient inscrits au programme cette année. Le cours a pour objectif l'enseignement de l'autodiscipline et le respect chez les enfants.

Fatira, qui anime ce programme depuis deux ans, a déménagé dans l'Est du pays. Le programme ne se poursuivra donc pas en 2014.



BIBLIOTHÈQUE FRANCOPHONE

Depuis trois ans, l'Institut Guy-Lacombe de la famille a beaucoup investi dans l'achat de nouvelles ressources pour améliorer sa bibliothèque. La bibliothèque compte maintenant **16 635 ressources** comparé à 13 847 ressources en 2013 ce qui représente une augmentation de 20,13%. Parmi toutes ces ressources, 8 060 d'entre elles ont été sorties par les membres, soit une augmentation de 21,17% par rapport à l'année précédente.



La bibliothécaire et la directrice adjointe ont eu le privilège de participer au **Salon du livre de Montréal** en novembre 2013. Elles ont fait l'achat de 331 ressources et ont aussi pu découvrir de nouvelles maisons d'édition et les nouveautés du moment.

L'IGLF a reçu un **octroi de 40 000\$** du Community Initiative Program (CIP) avec lequel le réaménagement de la bibliothèque a été possible, ainsi que l'achat de ressources. De nouvelles étagères ont été installées, permettant d'avoir plusieurs kiosques thématiques. Une partie du centre a été aménagée en un coin de lecture avec divans et fauteuils.

Après avoir travaillé sur le projet depuis plusieurs années, **la bibliothèque est maintenant accessible sur Internet**. Ainsi, plus de 16 600 ressources sont à la disposition des membres (livres pour adultes, adolescents et enfants; magazines; ressources pédagogiques; bandes dessinées; DVD; etc.). Dorénavant, les membres peuvent suivre l'état de leur compte, réserver et renouveler leurs ressources en ligne.

WWW.INSTITUTGUYLACOMBE.CA/BIBLIOTHEQUE

L'IGLF a assisté à une rencontre virtuelle de la **communauté de pratique des bibliothèques francophones** en mai 2014. Les membres de ce réseau sont les bibliothèques de Grande Prairie, de St-Isidore, du Campus St-Jean, la médiathèque Emma Morier de Lethbridge, l'ACFA de Jasper, Centre de ressources francophone de Calgary, le Secrétariat francophone, ainsi que la bibliothèque Idylwyld de Edmonton. Cette rencontre avait pour but de faire une mise à jour sur ce qui se déroule dans chaque centre de ressources. Il est important pour l'IGLF d'assister à ces réunions car celles-ci permettent d'être en contact avec les autres intervenants des centres de ressources, d'identifier d'autres sources de financement, d'acquérir des stratégies pour augmenter le taux de circulation des ressources et d'apprendre comment moderniser la bibliothèque.

Le partenariat entre l'ACFA régionale d'Edmonton, le Secrétariat provincial de l'ACFA et l'Institut Guy-Lacombe de la famille pour le **projet de membership commun** se poursuit. Dû aux changements apportés au membership de l'ACFA au cours de l'année 2014, quelques ajustements à la politique d'adhésion à la bibliothèque ont dû être apportés. Au 31 août 2014, la bibliothèque compte 304 membres actifs qui fréquentent le centre très régulièrement.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Il y a eu **12 rencontres du personnel**. Durant ces réunions, l'équipe fait la mise à jour des projets en cours et du calendrier mensuel ainsi que la répartition des tâches.

Trois membres se sont ajoutés à l'équipe au cours de l'année : **Assétou Koné**, éducatrice au service Après-école depuis mars 2014; **Laura Villarreal**, agente communautaire suppléante depuis janvier 2014; et **Kate Charbonneau**, contractuelle qui anime le groupe de jeux à Beaumont depuis le 25 janvier 2014.

L'IGLF a embauché une étudiante d'été, **Alexandra Daigle** grâce aux octrois de Jeunesse Canada au Travail et Emploi été Canada. Durant cette période, cette dernière a épaulé la bibliothécaire dans les étapes du réaménagement de la bibliothèque et celle du codage des ressources pour faciliter la recherche par thème.

Il y a eu une **retraite des employés** en juillet 2014. Cette retraite a permis de faire le point sur la performance des employés, de discuter des enjeux, d'élaborer une ébauche de programmation et de nourrir l'esprit d'équipe. Les employés ont indiqué un niveau de satisfaction élevé en mentionnant l'importance de ces retraites.

Les employés ont été évalués en août 2014. Quant à la direction, son évaluation a été faite en mai 2014 par le conseil d'administration. Suite à ces évaluations, des plans de croissance résumant les objectifs à atteindre pour l'année à venir ont été élaborés par les employés et la direction.

Les employés ont bénéficié des formations suivantes :

- **Intervenant gros bon sens**, dans le cadre du colloque de la FPFA 2013
- **Les secrets de Milmo**, dans le cadre du Réseau entre-aide 2014
- **Triple P**
- **Salon du livre** à Montréal
- **After school conference** à Kananaskis
- Cours sur les **médias sociaux** en ligne
- **Early Childhood Care Conference**
- **La discipline, un jeu d'enfant**, dans le cadre de l'AGA de l'IGLF 2013

Quatre membres de l'équipe ont été formés en **Triple P (Pratiques parentales positives)**. L'IGLF demandait l'accès en français à cette formation depuis plus de trois ans. Du 3 au 7 mars 2014, les membres de l'équipe ont été formés pour les niveaux 3 et 4 (primaire et groupe). La formation donne des outils pour accompagner les parents qui cherchent de l'aide face aux comportements indésirables de leurs enfants de façon individuelle ou en groupe. L'approche favorise la responsabilisation des parents par l'accompagnement des praticiens.

LES BÉNÉVOLES

Des bénévoles ont aidé l'IGLF lors de divers événements francophones dans la communauté. **Nous remercions tous les bénévoles** pour leur dévouement envers l'IGLF. Leur participation est essentielle pour nos services.

VISIBILITÉ, SENSIBILISATION ET PROMOTION



Il y a eu **12 éditions de La Passerelle** durant l'année. Elles ont été mises à la disposition des membres et des visiteurs en version papier dans le centre et envoyées par courriel.

Au 31 août 2014, 160 personnes étaient abonnées à La Passerelle.



Le **site Internet** et la page **Facebook** de l'IGLF ont été maintenus à jour au cours de l'année.

Au 31 août 2014, 169 amis suivent notre actualité sur Facebook.

L'IGLF a été présent aux événements de visibilité suivants:

- **Rendez-vous de la francophonie** à la Législature
- **Mom, Pop and Tot's Fair**, Edmonton
- **Bonnie Fest**, Edmonton
- **Child Care Services Annual Resource Fair**, Edmonton
- **Portes ouvertes** de la nouvelle école de Beaumont
- **Rencontre enseignants-parents** à l'école Gabrielle-Roy d'Edmonton

ALBERTA HUMAN SERVICES - CHILD AND FAMILY SERVICES DIVISION, REGION 6

Nous avons visité la Région 6 et avons rencontré nos homologues anglophones. **6 rencontres** nous ont permis de réseauter, de partager des ressources, et d'obtenir des informations à jour.

ÉVALUATION DE NOS SERVICES

Après avoir investi plus de 100 000\$ sur les 3 dernières années dans la modernisation de la bibliothèque, un **sondage de satisfaction** a été mené pour évaluer le service à la clientèle et l'aménagement. L'enquête a été envoyée aux membres en juin 2014. Nous avons recueilli 58 réponses. Les résultats du sondage indiquent que 55% des personnes viennent à l'IGLF pour utiliser le service de bibliothèque et participer aux activités du centre. Les répondants se sont montrés plus que satisfaits de l'accueil qu'ils reçoivent et des nouvelles ressources qu'ils peuvent emprunter. Ils ont également affirmé à 92,5% qu'ils utiliseront les nouveaux services en ligne tels que le renouvellement des ressources empruntées, la réservation de ressources ainsi que le renouvellement de leur adhésion.

RENFORCEMENT DES LIENS ET DES

PARTENARIATS

Cette année, nous avons pu nous appuyer sur des partenariats gagnants avec:

L'ACFA régionale d'Edmonton, pour le déroulement du Camp Soleil, l'organisation de la fête de Noël et du Carnaval des sucres en assurant la promotion et la logistique de l'événement.

Le Centre d'accueil et d'établissement du Nord de l'Alberta, dans l'offre d'ateliers pour les nouveaux arrivants, en assurant la promotion et la logistique de l'organisation des ateliers, l'accompagnement des nouvelles familles vers les services à l'enfance et à la famille de l'IGLF, partage des ressources matérielles pour divers projets.

Multicultural Health Brokers, pour les ateliers offerts au groupe de parents d'origine immigrante.

L'Association des Juriste d'Expression Française de l'Alberta, dans l'offre d'atelier sur la violence familiale.

ABC Head Start francophone, pour l'emprunt des ressources à la bibliothèque.

La Fédération de parents francophones de l'Alberta, dans le partage des ressources humaines et matérielles.

Le Conseil scolaire Centre-Nord, pour le service de bus dont bénéficient les enfants du service Après-école.

BAILLEURS DE FONDS

Alberta Human Services
Patrimoine canadien
Alberta Gaming and Liquor Commission
Ville d'Edmonton
Community Initiative Program

L'ÉQUIPE



DIRECTRICE GÉNÉRALE

DÉCEMBRE 2010

Je travaille à l'IGLF pour appuyer le conseil d'administration et les familles en offrant de belles ressources, des formations intéressantes et des activités familiales.

CYNTHIA IVOULA, DIRECTRICE ADJOINTE

AOÛT 2010

Ma passion pour la petite enfance et les différents défis à relever en milieu minoritaire font parti des raisons pour lesquelles je m'au sein de l'IGLF.



MARIE-CHANTAL DAVAL-BÉRILLON, ADJOINTE ADMINISTRATIVE

AOÛT 2008

Je travaille à l'IGLF parce que la cause est noble.

MARIE-CLAIRE LAROCHE ANIMATRICE-BIBLIOTHÉCAIRE

MARS 2011

Je travaille à l'IGLF parce que c'est une merveilleuse expérience pour une fille de mon âge qui vient d'obtenir son diplôme universitaire.



ARSÈNE MUAMBA AGENT COMMUNAUTAIRE

JUIN 2007

Je travaille à l'IGLF car ma passion est de travailler avec les parents et leurs enfants.

NATACHA BEAUVAIS AGENTE DE PROMOTION

MARS 2013

Voir les enfants s'amuser autant lors des activités que l'on organise est la plus belle récompense pour mon travail.



ASSETOU KONE AGENTE COMMUNAUTAIRE

AVRIL 2013

Je travaille à l'IGLF car j'aime les échanges enrichissants que j'ai avec les familles francophones soucieuses du bien-être culturel de leurs enfants.



ÉTATS FINANCIERS 2013-2014

INSTITUT
GUY-LACOMBE
DE LA FAMILLE

ÉLECTIONS



ÉLECTIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

2014-2015

Représentants nommés et admis par l'assemblée		
Représentant de la FPFA <i>Fédération des parents francophones de l'Alberta</i>	Kate Charbonneau	2014-2015
Représentant du CAE <i>Centre d'accueil et d'établissement du Nord de l'Alberta</i>	Beda Kaji-Ngulu	2014-2015
Représentant du CSCN <i>Conseil scolaire Centre-Nord</i>	Natalie Harris	2014-2015

Représentants élus par l'assemblée de 2013		
Membres élus pour un mandat de 2 ans	Lily Gauthier	2013-2015
	Na Hawa Cissé	2013-2015
	Mélanie Cormier Sansom	2013-2015

Représentants à élire par l'assemblée de 2014		
Membres à élire pour un mandat de 2 ans	Isabelle Déchène-Guay	2014-2016
	Nelson Roy	2014-2016
	Carine Ouedraogo	2014-2016
	Cynthia Huard	2014-2016
Membres à élire pour un mandat de 1 an	Carole Forbes	2014-2015
	Vacant	2014-2015

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2014-2017



VISION

Grâce aux familles qui s'épanouissent en français, la communauté francophone de l'Alberta est forte, dynamique, visible et enrichit la société dans son ensemble.

MISSION

L'Institut Guy-Lacombe de la famille s'engage à aider les familles de l'Alberta à optimiser en français leurs connaissances, leurs habiletés et leurs compétences pour atteindre leur mieux-être.

MANDAT

L'IGLF accomplit sa mission en intervenant dans les champs suivants:

- Accompagnement des familles dans leur croissance
 - o Personnelle et sociale
 - o Culturelle, identitaire et linguistique
- Éducation en habiletés parentales
 - o Centre de ressources
- Intégration et réintégration du français au foyer sur les plans
 - o Identitaire
 - o Culturel
 - o Sens d'appartenance
- Promotion de la santé mentale et physique de la famille sur les plans
 - o Prévention
 - o Dépistage précoce
 - o Intervention
- Planification financière familiale
- Formation de groupes de soutien et d'entre-aide

MOYEN

L'IGLF accomplit sa mission par les moyens suivants:

- Bibliothèque francophone provinciale
- Service de référence aux partenaires

CLIENTÈLE PREMIÈRE

Famille
Jeunes adolescents
Enfants
Parents
Grands-parents

CLIENTÈLE DEUXIÈME

Jeunes adultes

CLIENTÈLE TERTIAIRE

Prématernelles
Garderies
Organismes communautaires

PARTENAIRES

Organismes partenaires
Conseils scolaires
Partenaires gouvernementaux
Écoles
Compagnies privées
Églises

VALEURS

Accueillant
Professionnel
Engagement communautaire et social
Transparence

ANALYSE DE LA PROGRAMMATION DE L'IGLF SELON L'INTERVENTION ET LE TERRITOIRE

Adoptée par le Conseil d'administration 21 avril 2013

L'IGLF opère à trois niveaux d'intervention : la livraison de services, la gestion de services et le développement de services.

Définitions:

CAFE : Le terme Centre d'appui à la famille et à l'enfance englobe les programmes et services livrés par l'IGLF qui favorise l'implication familiale. C'est-à-dire toute activité où les parents participent avec leurs enfants, ou que le parent participe pour devenir un meilleur parent dans l'unité familiale.

CAP : Le terme Centre d'appui parental est une traduction du terme Parent Link Centre. Il fait référence à une source de financement pour les activités du volet Centre d'appui à la famille et à l'enfance. Il est important pour différencier les interventions de l'IGLF de ceux de la Fédération des parents et d'utiliser le terme famille plutôt que le terme parent.

Livraison de services : L'IGLF est l'organisme qui livre le service directement aux clients.

Gestion de services : L'IGLF est l'organisme contractuel qui contrôle la gestion du service au client.

Développement de services : L'organisme est responsable de la mise sur pied d'un service destiné à rejoindre des francophones là où il n'y a présentement pas de services.

Région 6 : La région 6 comprend Edmonton et les environs, soit Leduc, Fort Saskatchewan, Stony Plain et Legal tel que décrit par Alberta Children and Youth services.

À l'intérieur de sa programmation, l'IGLF n'intervient pas au même niveau sur tout le territoire de la province. Voici une analyse de ses interventions et leurs territoires respectifs.

VOLET 1: CENTRE D'APPUI À LA FAMILLE ET À L'ENFANCE

Livraison de services:

L'IGLF offre une programmation sur son site à La Cité francophone située à l'intérieur de la Région 6.

Gestion de services:

Intérieur de région 6: Gère que le service qui livre une programmation dans la Région 6 d'Alberta Human Services - Child and Family Services Division.

Extérieur de région 6: L'IGLF travaille en réseau avec les CAFE des autres territoires (Franco-Accueil et la SPEFSA) par l'entremise de la FPFA.

Développement de services:

Intérieur de la Région 6:

Développe la livraison de services sur différents sites que celui à La Cité francophone. Les sites ciblés sont, là où il y a une école francophone, là où il y a une forte population francophone, mais pas d'école. Exemple de site potentiel: Beaumont, Sherwood Park, les écoles francophones à l'intérieur d'Edmonton qui désirent accueillir un programme offert par l'IGLF.

Extérieur de Région 6:

L'IGLF collabore avec la FPFA pour le développement de nouveau CAFE (ex: dans les régions autres que région 6)

VOLET 2 : BIBLIOTHÈQUE

Livraison de services:

L'IGLF offre un service de bibliothèque francophone à ses membres. Pour avoir accès aux ressources de la bibliothèque, le membre doit se rendre physiquement sur les lieux.

Gestion de services:

L'IGLF gère la bibliothèque située à La Cité francophone.

Développement de services :

L'IGLF cherche à étudier les moyens de distribution externe pour ses membres partout en province.

VOLET 3 : SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Livraison de services:

L'IGLF offre deux services complémentaires sur le site de La Cité Francophone:

Service d'animation «Après-école»

Service d'animation pour les journées pédagogiques

Gestion de services:

Il ne gère que les services livrés sur son site à La Cité Francophone

Développement de services:

L'IGLF cherchent à développer ce service sur d'autres sites à l'intérieur de son territoire à Edmonton. Elle est aussi ouverte à offrir ses ressources et ses expertises à d'autres organismes qui veulent développer le service.

VOLET : CAFE (CENTRE D'APPUI À LA FAMILLE ET À L'ENFANCE)

Année 2014-2015	Année 2015-2016	Année 2016-2017
La CAFE continue d'offrir des programmes et services adaptés aux familles de couples endogames (deux parents francophones) et de familles immigrantes.	Le CAFE poursuit l'offre de programmes et services à ces clientèles.	Le CAFE dessert une plus grande clientèle qui reflète la francophonie albertaine, canadienne et mondiale.
Le CAFE pilote des programmes et des services adaptés aux familles de couples exogames ou interlinguistiques (un des parents est francophone).	Le CAFE poursuit l'offre de programmes et services à cette clientèle.	
Le CAFE analyse en profondeur les données de l'outil d'autoévaluation d'un carrefour multiservices enfance et famille francophone au Canada (La qualité, ça compte !)	Le CAFE utilise annuellement l'outil d'évaluation (La qualité, ça compte !) pour bonifier sa programmation.	Le CAFE est reconnu pour la qualité de ses programmes et services.
Les partenaires du CAFE reconnaissent la valeur des collaborations.	Les partenariats intersectoriels sont bonifiés et de nouvelles collaborations sont explorées de façon continue.	
Les programmes et les services du CAFE sont utilisés par les nouvelles familles.	Les programmes et les services du CAFE sont utilisés par les nouvelles familles.	Le CAFE est reconnu comme point de repère pour les nouvelles familles francophones.
Le nouveau site Web de l'IGLF assure la promotion des programmes et les services du CAFE.	Le site Web de l'IGLF offre des informations à jour et des moyens de communication interactifs à sa clientèle.	La présence du CAFE sur le Web de l'IGLF est à jour, accessible et dynamique.
Des activités sont en place pour favoriser l'échange d'informations entre les services communautaires en lien avec le CAFE et pour faire connaître les services à la clientèle.	Les activités d'échange d'informations se poursuivent.	Le CAFE de l'IGLF a renforcé ses capacités de référer efficacement les familles vers les services sociaux et les services spécialisés en français répondant à leurs besoins.
Le personnel se donne les outils et un processus interne pour assurer l'efficacité des références à d'autres services ne découlant pas du mandat de l'IGLF.	Le personnel a les outils, les expertises et l'encadrement nécessaires pour référer au bon moment.	
Un mécanisme est en place pour faire une place centrale aux parents afin de recueillir et connaître leurs besoins.	Des moyens sont mis en place par le CAFE pour desservir les parents partout sur son territoire.	L'IGLF offre des services d'habiletés parentales là où est la demande et explore d'autres zones potentielles.
Un inventaire des jeux et des jouets touchant aux différentes facettes du développement global de l'enfant et de la construction identitaire francophone est réalisé.	De nouvelles ressources éducatives ludiques sont disponibles.	Les ressources éducatives du CAFE appuient les familles pour favoriser le développement global de l'enfant et la construction identitaire francophone.

Les besoins en formation continue du personnel du CAFE en lien avec le milieu minoritaire francophone sont identifiés.	Le CAFE élabore un plan annuel de formation continue de son personnel en fonction des besoins identifiés et plus spécifiquement au niveau de la construction identitaire francophone et de l'appartenance à la communauté.	Le personnel du CAFE élargit ses connaissances et approfondit ses expertises en ayant accès à de la formation continue.
Des stratégies sont en place pour informer le personnel des réalités et des principaux enjeux des communautés francophones en contexte minoritaire en Alberta et au Canada.		
Des ententes de collaboration avec des partenaires permettent l'offre d'une programmation d'habiletés parentales (incluant le programme Triple P).	La programmation d'habiletés parentales est ajustée aux besoins.	Le CAFE est reconnu par la qualité de ses programmes et services d'habiletés parentales.
L'équipement et le matériel du CAFE sont répertoriés selon la date de production.	L'équipement ou le matériel est remplacé au besoin.	Le CAFE est un environnement sain et un milieu avec une ambiance positive, de solidarité, de reconnaissance, de respect et d'appartenance.
Le CAFE identifie des valeurs (sous forme d'un code de vie-qui sont affichées dans l'environnement pour le personnel et la clientèle.	Le CAFE vit et fait la promotion de ses règles d'or au quotidien.	
Un mécanisme est en place pour être à l'écoute de la clientèle du CAFE et prendre en considération les suggestions.	Les suggestions de la clientèle du CAFE sont intégrées à la programmation.	
Indicateurs de rendement potentiels pour les trois ans		
- Taux d'augmentation de participation de la clientèle du CAFE aux activités de la programmation (annuel). - Taux de diversité de la clientèle bénéficiant des programmes et services du CAFE (aux trois ans). - Taux de satisfaction de la clientèle (annuel) et des partenaires (aux trois ans) quant aux programmes et services offerts. - Pertinence des programmes et services reçu par les nouvelles familles. (annuel). - Nombre de familles référées à d'autres programmes et services dans la communauté. (annuel). - Pertinence des programmes et services offerts en réponse aux besoins des familles au niveau des habiletés parentales. (annuel). - Pertinence des ressources éducatives ludiques en réponse au développement global de l'enfant dont la construction identitaire francophone (aux trois ans). - Nombre et taux de circulation des nouvelles ressources éducatives et ludiques (aux trois ans). - Pertinence des formations continues (annuel). - Taux de satisfaction des familles quant à la qualité de l'ambiance dans l'environnement du CAFE (annuel). - Taux de rétention du personnel (aux trois ans). - Pertinence du programme Triple P (annuel).		

VOLET : BIBLIOTHÈQUE

Année 2014-2015	Année 2015-2016	Année 2016-2017
Le nouvel aménagement de la bibliothèque permet une plus grande efficacité.	Le nouvel aménagement est apprécié par les utilisateurs de la bibliothèque.	L'aménagement et les ressources de la bibliothèque répondent aux besoins.
De nouvelles ressources répondant aux besoins sont ajoutées à la bibliothèque dont des ressources en lien avec les différentes facettes du développement de l'enfant.	De nouvelles ressources répondant aux besoins sont ajoutées à la bibliothèque.	
Le classement des livres pour enfants par thème est débuté.	Le classement des livres pour enfants par thème se poursuit.	
Le concept de la joujouthèque est développé.	Des jouets sont achetés pour la joujouthèque.	La clientèle utilise la joujouthèque selon les procédures en place.
Des politiques sont développées pour l'utilisation de la joujouthèque.	Les politiques sont appliquées.	
De nouvelles sources de financement pour les ressources éducatives (livres et joujouthèque) sont identifiées, explorées et confirmées.	Des sources de financement pour l'achat de ressources éducatives (livres et joujouthèque) se poursuivent.	Des sources de financement permettent l'achat continu de ressources éducatives (livres et joujouthèque).
La mise en ligne de la bibliothèque est débutée.	L'utilisation de la bibliothèque et de la bibliothèque en ligne est à la hausse.	Le niveau de satisfaction des utilisateurs de la bibliothèque et de la bibliothèque en ligne est à la hausse.
Les politiques d'emprunts des ressources sont ajustées en fonction des avantages du membership.	Les politiques d'emprunts des ressources sont appliquées en fonction des avantages du membership.	Les politiques de la bibliothèque et de la joujouthèque sont à jour et permettent une plus grande circulation des ressources.
Des moyens sont développés pour faire la promotion de la bibliothèque auprès des écoles et de la communauté francophones.	Des moyens sont en place pour faire la promotion continue de la bibliothèque auprès des écoles et de la communauté francophones.	La bibliothèque est connue par la communauté francophone et francophile et sa clientèle augmente continuellement.
L'IGLF participe à un salon du livre afin de connaître les nouvelles tendances et pour se procurer les nouvelles ressources.	L'IGLF participe à un salon du livre pour connaître et se procurer les nouvelles ressources.	Des nouvelles ressources sont disponibles annuellement en réponse aux besoins.
Les besoins en formation continue du personnel de la bibliothèque en lien avec le milieu minoritaire francophone sont identifiés.	L'équipe de la bibliothèque élabore un plan annuel de formation continue en fonction des besoins identifiés et plus spécifiquement au niveau de la construction identitaire francophone et de l'appartenance à la communauté.	L'équipe de la bibliothèque participe aux formations pertinentes pour développer continuellement son expertise.
Indicateurs de rendement potentiels pour les trois ans - Pertinence de l'aménagement et des ressources pour répondre aux besoins (aux trois ans). - Taux de satisfaction des familles utilisatrices de la joujouthèque et de la bibliothèque en regard des services et des ressources (aux trois ans). - Nombre et diversité des sources de financement (aux trois ans). - Pertinence de la bibliothèque en ligne (aux trois ans). - Taux d'augmentation de circulation des ressources (aux trois ans). - Taux d'augmentation de la clientèle de la bibliothèque (aux trois ans). - Pertinence des formations continues (annuel).		

VOLET : SERVICES COMPLÉMENTAIRES		
Année 2014-2015	Année 2015-2016	Année 2016-2017
L'IGLF maintient la licence du service après-école et obtient l'accréditation pour le site à La Cité francophone.	Des services après-école sont démarrés sur des sites autres que celui de La Cité francophone.	L'IGLF offre des services après-école de qualité qui répondent aux besoins des francophones à Edmonton.
Un partenariat efficace est en place avec l'ACFA régionale d'Edmonton pour l'organisation et la livraison du camp d'été.	La qualité de l'organisation et de la programmation offerte est reconnue par les familles utilisatrices.	L'expertise de l'IGLF est reconnue en tant que partenaire contribuant à l'excellence du Camp Soleil.
L'IGLF explore la mise sur pied de d'autres services complémentaires selon la disponibilité de personnes ressources et des besoins de la communauté.	L'IGLF offre des services complémentaires à sa programmation en fonction des besoins.	L'IGLF est reconnu pour la qualité et la variété des services complémentaires offerts à la communauté.
Indicateurs de rendement potentiels pour les trois ans - Taux de satisfaction des familles utilisatrices du service après-école (annuel). - Taux de satisfaction des familles utilisatrices du Camp Soleil (annuel). - Niveau de qualité du partenariat avec l'ACFA régionale pour l'offre du Camp Soleil (aux trois ans). - Nombre de services complémentaires offerts (annuel). - Taux de satisfaction des familles utilisatrices des autres services complémentaires (annuel).		

VOLET : GOUVERNANCE		
Année 2014-2015	Année 2015-2016	Année 2016-2017
Des démarches stratégiques sont entreprises par l'IGLF pour sensibiliser le gouvernement de l'Alberta à la mission particulière en français du CAFE.	Les ressources d'appui produites par la province reconnaissent systématiquement la spécificité francophone du CAFE de l'IGLF.	Le gouvernement de l'Alberta reconnaît que le CAFE de l'IGLF a une mission particulière francophone qui répond à des besoins différents des PLC anglophones de la province.
Les ententes de collaboration de l'IGLF sont négociées avec les partenaires et en place.	Les ententes sont évaluées et ajustées au besoin.	Les ententes avec les partenaires permettent l'épanouissement continu de l'IGLF.
L'équipe de l'IGLF (CA et personnel) connaît et applique les politiques en place.	L'équipe de l'IGLF (CA et personnel) connaît et applique les politiques en place et des modifications sont effectuées au besoin.	Les politiques de l'IGLF fournissent un encadrement efficace pour les membres du CA et le personnel.
Un mécanisme fonctionnel est en place pour assurer le recrutement et l'orientation de l'équipe de l'IGLF (CA et personnel) aux niveaux des rôles et responsabilités, de la vision, de la mission, du mandat, de la mémoire corporative et de la construction identitaire.	La formation continue est offerte.	L'équipe de l'IGLF (personnel et CA) est outillée pour assurer la réalisation de son mandat.
Indicateurs de rendement potentiels pour les trois ans - Taux de satisfaction de la reconnaissance du gouvernement de l'Alberta quant au mandat francophone du CAFE de l'IGLF (fin du 3 ans). - Pertinence des ententes de collaboration (en fonction des évaluations des ententes). - Pertinence des politiques en place (annuel). - Pertinence de la formation continue (annuel).		